

BOHDANA LIBROVÁ

ENTRE THÉMATISATION ET RHÉMATISATION : LE RÔLE DE LA PARTICULE SÉPARABLE *RE* DANS LA DYNAMIQUE TEXTUELLE EN ANCIEN FRANÇAIS*

0. Préliminaires

En étudiant le fonctionnement des outils d'articulation du discours en ancien français, les grammairiens ont généralement porté leur attention sur un seul aspect fonctionnel, jugé particulièrement caractéristique. C'est ainsi que *or* a été associé au phénomène de rupture énonciative¹ et *si* a été traité comme marque de continuité thématique². Cet angle d'approche, bien qu'incontestablement fructueux, risque cependant de reléguer au second plan ce qui fait de ces morphèmes des outils proprement structurants, à savoir leur double dimension thématissante et rhématisante. Si pour *or* l'effet de rhématisation prédomine, le double profil fonctionnel apparaît de façon prototypique dans *si*, dont la fonction thématissante est inséparablement liée à son rôle d'introducteur de prédicat³. Un autre morphème

* Cet article a été conçu dans le cadre du «Centre interdisciplinaire de recherches sur les langues anciennes et les phases anciennes des langues modernes», Université Masaryk, Faculté des Lettres (MSM 0021622435).

¹ Ainsi, par Marie-Louise OLLIER dans «Or, opérateur de rupture», *LINX*, n° 32, 1995, p. 13–31 ou par Christiane MARCHELLO-NIZIA (*Dire le vrai: l'adverbe «si» en français médiéval*, Genève, Droz 1985, p. 25, 31–33, 36–41).

² Cf. VAN REENEN, Peter et SCHØSLER, Lene «Ancien et moyen français: si 'thématique'. Analyse exhaustive d'une série de textes», *Vox Romanica*, n° 51, 1992, p. 101–127 et «The thematic structure of the main clause in old French: *or* versus *si*», *Historical Linguistics*, 1993, éd. H. Andersen, Amsterdam – Philadelphie, Current Issues in Linguistic Theory, 124, p. 401–419.

³ La double fonction de *si* a été soulignée, entre autres, par Jean RYCHNER (*L'articulation des phrases narratives dans la Mort Artu*, Neuchâtel, Faculté des Lettres – Genève, Droz 1970, p. 174–175), par Gérard MOIGNET («Ancien français *si/se*», *TraLiLi*, 15/1, 1977, p. 267–289, en part. p. 270) et par Bernard CERQUIGLINI (qui rapproche sur ce plan le fonctionnement de *si* de celui de l'adverbe *mar*, dans *La parole médiévale*, Paris, Minuit 1981, p. 152–153; on se reportera à cet ouvrage pour d'autres références). On sait que Ch. Marchello-Nizia formule le lien établi par *si* entre la séquence antécédente et le prédicat en termes de l'assertion de la légitimité de l'énonciation (*Dire le vrai...*, p. 52, 231–33 et *passim*).

enfin, dont le rôle d'organisateur textuel a été nettement moins remarqué, associe étroitement les deux fonctions : c'est la particule séparable *re*.

Destinée à préfixer le verbe mais quittant le radical pour rejoindre l'auxiliaire dès que l'auxiliation est en place⁴, la particule *re* a pour tâche d'établir un rapport entre deux termes sémantiquement apparentés (E1 et E2⁵), le terme en *re* (E2 – un verbe et ses arguments) étant régulièrement présenté comme second par rapport à E1. Ainsi employé, *re* signale la récurrence dans E2 d'une partie du contenu sémique du terme E1.

Re a donc, par définition, un côté anaphorisant⁶, mais, préfixant la partie verbale du prédicat, il doit aussi inévitablement introduire une composante qui fasse progresser le contenu informationnel du texte.

Situé au seuil d'une recherche aspirant à décrire globalement le fonctionnement textuel de *re*, cet article vise à décrire les principales compétences de la particule dans l'élaboration de la dynamique textuelle.

Cette perspective de recherche appelle deux précisions.

1. Le corpus

La première précision concerne le corpus des énoncés soumis à l'analyse. Comme le caractère séparable de *re* ressort sans ambiguïté dans les formes auxiliaires des verbes (*re* se détachant alors du verbe plein pour passer vers l'auxiliaire) et comme, d'autre part, la perspective typologisante ici adoptée n'impose pas la nécessité d'une mesure statistique précise, nous avons utilisé un corpus provisoire, constitué à partir d'un dépouillement exhaustif des lexèmes *avoir* et *estre* dans le *Corpus de Littérature Médiévale*⁷ et d'un repérage systématique des verbes en *re* dans quelques textes à haute fréquence de la particule⁸. Nous avons également pris en compte les occurrences relevées lors d'une prospection préli-

⁴ Dans quelques rares textes du 13^e s. écrits dans la région tourangeaise et dans ses environs (notamment dans la *Vie de saint Martin de Tours* par Péan Gastineau, écrite vers 1250), *re* est disjoint du verbe par des clitiques (cf. NYROP, Karl, *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag 1936, t. 3, p. 236).

⁵ Nous faisons ici référence à la théorie des opérations énonciatives élaborée par Antoine CULIOLI (voir *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. 1, *Opérations et représentations*, Paris, Ophrys 1990). E1 et E2 symbolisent les représentations métalinguistiques des deux termes considérés.

⁶ Insistons bien sur le terme d'«anaphorisant». En effet, si nous ne voulons pas élargir démesurément le concept d'anaphore en l'étendant à tout indice de continuité isotopique, il n'est pas loisible de considérer que nous ayons affaire à une vraie anaphore. En effet, *re* ne fait que signaler la récurrence dans E2 d'une partie du concept véhiculé par E1 et, à ce titre, n'est pas susceptible d'une saturation référentielle, comme le serait une anaphore (notre conception diffère sur ce point des vues de Christiane MARCHELLO-NIZIA, *Dire le vrai...*, p. 27).

⁷ *Corpus de la littérature médiévale en langue d'oil des origines à la fin du XV^e siècle, Prose narrative – Poésie – Théâtre*, éd. sous la direction de BLUM, Claude, Champion électronique 2001.

⁸ Ainsi, dans le *Roman de Renart* et dans l'*Estoire de la guerre sainte* par Ambroise (texte écrit avant 1196).

minaire de la totalité de la base de données, et revisité des exemples allégués par nos prédécesseurs⁹.

2. Les soubassements théoriques : la théorie de la perspective fonctionnelle de la phrase

Une deuxième remarque s'impose, dans l'incertitude conceptuelle régnant autour de la théorie de la perspective fonctionnelle de la phrase. Si nous avons opté ici pour ce cadre méthodologique, c'est qu'il nous semblait apte à illustrer un aspect crucial du fonctionnement textuel de *re* : sa valeur thématissante en prise sur sa fonction plus ou moins présente de marqueur de rhématicité. Si, cependant, l'approche doit être véritablement opérante à l'échelle textuelle, il faut trouver un modèle qui permette de rendre efficacement compte du rendement informationnel des constituants énonciatifs non seulement dans l'espace d'une phrase, mais dans des segments textuels entiers.

Sans résumer le détail des débats – d'autres l'avaient fait avant nous¹⁰ –, nous allons préciser d'emblée la position méthodologique que nous en déduisons. Nous allons partir en particulier du modèle proposé par J. Firbas, qui conçoit la structure informationnelle de l'énoncé comme un continuum dynamique susceptible de degrés, tout en prenant soin de nous en démarquer sur certains points peu rentables pour l'analyse textuelle.

Si l'on ne peut que souscrire aux vues de Firbas¹¹ qui, récusant la scission dichotomique de l'énoncé en thème et en rhème sur le seul critère simplificateur de « connu » et de « nouveau », pose que tout énoncé, quel que soit son ancrage contextuel, possède son dynamisme propre qui le fait avancer depuis les éléments les moins pertinents (thème) jusqu'aux éléments les plus pertinents (rhè-

⁹ McMILLAN, Duncan, « Note de syntaxe médiévale : la particule *re-* en ancien français », *RliR*, n° 34, 1970, p. 1–15, DOLBEC, Jean, « Le traitement syntaxique de la particule *re-* dans l'oeuvre de Chrétien de Troyes », *Langues et linguistique*, n° 1, 1975, p. 91–126, QUE-REUIL, Michel, « *Re-* et *entre* dans *Ami et Amile* », *Information grammaticale*, n° 37, 1987, p. 14–16, GOSSELIN, Daniel, *Une analyse en morphologie configurationnelle : le préfixe *re-* en ancien français*, Ph.D. Dissertation, Université de Québec à Montréal 1999, les dictionnaires de l'ancien français (TL, Gdf), enfin des grammaires (notamment NYROP, Karl, *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag 1936, t. 3).

¹⁰ Cf. MARTIN, Robert, « Thème et thématisation de l'énoncé », *Travaux de linguistique*, n° 8, 1981, p. 27–48, en partic. p. 27, COMBETTES, Bernard, *Pour une grammaire textuelle*, Bruxelles – De Boeck, Paris-Gembloux – Duculot 1983, p. 29–36 et surtout PREVOST, Sophie, « La notion de Thème : flou terminologique et conceptuel », *Cahiers de praxématique*, n° 30, 1998, p. 13–35.

¹¹ FIRBAS, Jean, « On Defining the Theme in Functional Sentence Analysis », *Travaux linguistiques de Prague*, n° 1, 1964, p. 267–280 et *Souhra činitelů aktuálního členění větného*, (manuscrit dactylographié), Brno, UJEP 1978, 2 vols, t. 1, p. 42.

me) conformément à l'intention communicative de l'énonciateur¹², assimiler le thème et le rhème à ces composantes obligatoirement présentes dans tout énoncé nous semble priver la théorie d'une partie de son efficacité pratique. Tout en gardant donc à l'esprit ce dynamisme constitutif de chaque énoncé¹³, nous tenons à rendre aux concepts de thème et de rhème leur dimension fondamentalement contextuelle : dans notre conception, pour être thématique, un élément discursif doit bénéficier d'un ancrage contextuel (dans les termes de Firbas, il doit être « branché sur le contexte », « kontextově zapojený », « context-dependent »).

Ce posé méthodologique ne représente, en pratique, que peu de différence par rapport à la conception de Firbas, car il est, en effet, rare qu'aucun des éléments de phrase n'enchaîne en aucune manière sur le contexte précédent : même dans une phrase dont aucun constituant n'avait bénéficié d'une mention explicite dans le texte, au moins un élément est généralement inférable du contexte. Ainsi, lorsque, dans la branche Ib du *Roman de Renart*, Renart et Ysengrin, désireux de commettre un larcin dans la maison d'un vilain, y découvrent un chien de garde couché à côté du feu, la scène est décrite en ces termes : « Un grant mastins gist lez le feu. » (éd. Martin, Ib, v. 2503). L'actant chien, tout comme la présence du foyer, bénéficient d'une première occurrence. Et pourtant, ils sont autant de deux éléments susceptibles de constituer l'ancrage thématique, en vertu de leur inscription au contexte notoire de la demeure d'un villageois aisé. L'orientation narrative du passage permet de restreindre le choix au GN *le feu* : en effet, du point de vue des protagonistes, *un mastins* désigne un élément dramatique doté d'un potentiel actanciel important¹⁴, tandis que le GN *le feu*, dont le référent n'est que trop naturel dans le contexte d'un ménage vespéral (et cette canonicité est soulignée par l'article « de notoriété »), ne constitue qu'un cadre spatial.

Cette conception du thème et du rhème permettra, d'autre part, de rendre justice aux véritables ruptures, en signalant l'absence de tout ancrage contextuel d'énon-

¹² *Souhra činitelů aktuálního členění větného*, p. 42, *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Communication*, Cambridge University Press 1999, (c) 1992, p. 5–11 («...the elements of a clause, independent or dependent, differ in the extent to which they contribute towards the further development of the communication. In the act of communication some elements are more and others less dynamic. This induces me to speak of communicative dynamism (CD), a phenomenon constantly displayed by linguistic elements in the act of communication.») Voir aussi COMBETTES, Bernard, *Pour une grammaire textuelle*, p. 29–31.

¹³ Encore que dans certains énoncés phrastiques la détermination d'un tel dynamisme interne soit délicate : ainsi, dans les phrases isolées citées par Firbas comme exemples de rhématicité du sujet telles que « Le château brûle » ou « The bell rings », une hiérarchisation des composantes du point de vue du dynamisme communicatif nous semble discutable (*Souhra činitelů aktuálního členění větného*, p. 86).

¹⁴ La phrase pose l'existence du sujet (le verbe *gist* équivaut ici fonctionnellement à un verbe existentiel du type *estoit*), ce qui est un des rares cas où le sujet bénéficie du plus haut degré de dynamisme communicatif comparativement aux autres membres de la phrase (cf. FIRBAS, Jean, *Souhra činitelů aktuálního členění větného*, p. 33).

cés tels que les phrases existentielles du type « Dans un pays vivait un roi »¹⁵ ou des phrases produisant un effet d'incohérence intentionnel, tels que les énoncés fatrasiques. De tels énoncés seront ici considérés comme purement rhématiques.

Une différence plus notable par rapport au modèle proposé par l'École de Prague concerne la délimitation du segment susceptible de fournir l'ancrage contextuel aux constituants de l'énoncé. Pour Firbas, l'évaluation de l'ancrage contextuel n'a à tenir compte que de ce qu'il appelle « la scène étroite », déterminée par « le but propre de l'énonciation », étroitement associée à l'instant de l'énonciation et au contexte immédiat, linguistique et extralinguistique, de la phrase énoncée (d'où l'insistance sur le concept d'« actualité » dans l'autre dénomination tchèque de la théorie : « aktuální členění větné », « division actuelle de la phrase »). Selon cette approche, « un contenu sémantique est contextuellement 'branché', s'il est dérivable du contexte verbal précédent ou s'il se rapporte à une composante du contexte situationnel immédiatement pertinent, qui attire l'attention ou, du moins, s'impose nettement, et s'il peut être considéré comme connu également du point de vue de l'intention communicative immédiate de l'énonciateur (de la fonction que l'énoncé est censé remplir) »¹⁶.

On perçoit d'emblée la part de flou qui plane sur cette définition : des termes comme « attire l'attention, immédiatement pertinent, s'impose nettement » n'échappent pas à une évaluation subjective. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'on s'enlise dès qu'on s'efforce de tracer des limites strictes du contexte à considérer lors de la détermination de l'ancrage des éléments¹⁷. Mieux vaut donc, à notre sens, ne pas chercher à tout prix à circonscrire l'étendue du contexte dans lequel les préinformations peuvent être repérées, et ne pas répugner à tenir compte d'un contexte large (pouvant s'étendre, pour certaines données, jusqu'à l'oeuvre tout entière, voire jusqu'aux connaissances extralinguistiques supposées chez l'énonciateur et chez le destinataire)¹⁸, tout en prenant garde cependant de bien hiérarchiser les données : en premier lieu doivent être retenus les éléments informationnels dérivés du contexte immédiatement pertinent (généralement donné par la proposition ou une suite de propositions narrativement cohérentes qui précèdent), relatifs à la situation de communication – c'est-à-dire au rôle joué par les éléments linguistiques dans le contexte donné (et non à la connaissance préalable des référents qui leur correspondent)¹⁹. En deuxième lieu

¹⁵ Exemple cité par COMBETTES, Bernard, *Pour une grammaire textuelle...*, p. 30. Voir aussi *Souhra činitelů aktuálního členění větného*, p. 83–84.

¹⁶ *Souhra činitelů aktuálního členění větného*, p. 130.

¹⁷ Voir PREVOST, Sophie, « La notion de Thème... », p. 30.

¹⁸ Firbas lui-même reconnaît que « il n'est ... pas toujours possible de tracer des limites nettes entre les contextes expérientiel, situationnel et actuel » et distingue entre un « ancrage contextuel plus étroit » et « plus large », ce qui semble être à ses yeux partiellement justifié par le fait que « la réalité extralinguistique, grossièrement reflétée par la pensée, se manifeste dans l'acte de l'énonciation. » (*Souhra činitelů aktuálního členění větného*, p. 88).

¹⁹ Il faut en effet préciser que si le thème est défini comme un élément connu, c'est la fonction énonciative de la composante linguistique, et non la présence (supposée ou effective) à l'esprit

peuvent être considérées les données dérivables d'un contexte linguistique plus large, voire des connaissances d'ordre extralinguistique que l'on peut supposer présentes à l'esprit de l'énonciateur/du destinataire. Celles-ci peuvent, en effet, aider le destinataire à prévoir la fonction qui sera assumée par les éléments linguistiques dans le contexte étroit de leur occurrence actuelle. Enfin, la présence préalable à l'esprit du destinataire du référent dénoté par la composante envisagée ne devrait pas, à notre sens, être complètement négligée : car, en dernière instance, elle permet de distinguer des nuances complémentaires au sein du dynamisme informationnel de l'énoncé.

Pour montrer l'importance de différents contextes pour l'étude de ce que Firbas appelle « dynamisme communicatif »²⁰, reprenons l'exemple précité du *Roman de Renart* : *Un grant mastins gist lez le feu*. Cette phrase contient une partie rhématique – *un grant mastins* –, dont la rhématicité est toutefois atténuée par la prévisibilité de l'actant dans la situation extralinguistique représentée (celle de la demeure d'un vilain aisé), une partie thématique – *le feu* –, dont la thématité, nous l'avons dit, est néanmoins réduite par l'absence d'une mention explicite du feu dans le contexte précédent et par la fonction de localisation de procès que remplit ce GN dans le cadre du GP *lez le feu*, porteur d'une information nouvelle²¹, enfin une partie qu'avec Firbas on pourrait appeler « transition » entre les parties rhématique et thématique – le verbe *gist*. On voit donc, par cet exemple,

du destinataire du référent auquel elle correspond qui détermine cette connaissance. En effet, l'ancrage contextuel d'un élément étant défini du point de vue du « but de l'énonciation », un élément dont le référent est parfaitement connu du contexte précédent peut devenir rhématique (non ancré en contexte), dès qu'il participe à l'expression d'une information nouvelle, telle que la destination d'un mouvement : ainsi, dans « John has gone up to the window », le GN *the window* doit être considéré comme non ancré dans le contexte précédent (donc comme rhématique), même s'il a déjà été question du référent correspondant en contexte (*Souhra činitelů aktuálního členění větného*, p. 32). Pour faire nettement apparaître cette distinction, R. Martin préfère à « connu » le terme de « donné », qui doit insister davantage sur la relation dans laquelle entre la composante considérée, qui elle est donnée uniquement par la situation contextuelle. Dans 'Ce matin, j'ai croisé Pierre', Pierre est évidemment connu à l'énonciateur, mais il appartient à la partie rhématique, le « donné » (= contextuellement connu) étant « moi » et « ce matin » (« Thème et thématization de l'énoncé, *Travaux de linguistique*, n° 8, 1981, p. 27–49, en part. p. 30). Pour la même raison, S. Prévost préfère parler non d'« information », mais d'« éléments d'information », pour éviter la confusion entre le caractère « connu » du référent et celui des relations dans lesquelles il entre (« La notion de thème... », p. 17–18).

20 Voir la note 12.

21 Cf. FIRBAS, Jean, *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Communication*, Cambridge University Press, 1999, (c) 1992, p. 21. Le degré de participation du complément circonstanciel au dynamisme communicatif varie néanmoins en fonction de facteurs contextuels. Dans la phrase citée par nous, le SP *lez le feu* apporte une information nettement secondaire par rapport à l'information principale, qui pose l'existence du chien. Dans d'autres configurations contextuelles, les compléments de lieu participent au dynamisme communicatif dans une mesure nettement plus grande. Ainsi par exemple, dans cet extrait littéraire cité par Firbas : « Beryl stepped over the window, crossed the veranda, ran down the grass to the gate. He was there behind her. » (p. 21).

que les contextes textuel et expérientiel peuvent agir de conserve pour établir de fines nuances dans la structure informationnelle de l'énoncé.

En effet, dans un grand nombre de cas, et cela vaut typiquement pour les textes littéraires où chaque élément contribue à construire une structure cohérente d'une grande complexité architectonique, différents degrés de dynamisme communicatif peuvent être distingués²².

Le fonctionnement textuel du *re* médiéval illustre parfaitement le caractère graduel du dynamisme communicatif, en le montrant en prise sur préinformations, présupposés et implications découlant de contextes de diverses étendues, ainsi que sur les paramètres syntaxiques et sémantiques de diverses composantes textuelles.

3. Typologie sémantico-fonctionnelle de la particule *re* et son régime d'incidence – facteurs du dynamisme communicatif

La variété des fonctionnements de *re* dans le dynamisme communicatif s'explique, pour une large part, par ses différents sémantismes, ainsi que par les spécificités de son régime d'incidence. Par conséquent, pour pouvoir bien suivre notre aperçu typologique des fonctions énonciatives de *re* (4.), il sera utile de se familiariser au préalable avec ces deux aspects de la particule.

3.1. La typologie sémantico-fonctionnelle

Le sémantisme de *re* se prête à différents degrés de subduction (= dématérialisation sémantique), qui conditionnent ses diverses fonctions textuelles.

Nous avons indiqué plus haut (sous 0) que, en posant un lien sémantique entre deux termes E1 et E2, *re* marque une réitération sémique. Il convient de préciser que cette réitération concerne plus spécialement le contenu du procès, exprimé, pour E2, par le pivot verbal du prédicat et, pour E1 – terme susceptible de formulations non verbales –, par tout mot ou séquence de mots véhiculant le contenu du procès. Etant donné que le sémantisme fondamental de *re* consiste précisément à signaler cette récurrence sémique, nous posons que le sens plein de la particule est représenté par les emplois où ce principe se réalise avec le plus de netteté, c'est-à-dire ceux qui calquent le concept même de récurrence sur la réalité extralinguistique.

Conformément à ce postulat, nous pouvons poser que, sous son sémantisme plein, *re* exprime un mouvement inverse dans l'espace (c'est-à-dire le retour d'un

²² On pourrait distinguer avec Firbas et ses continuateurs au moins cinq degrés différents : le thème propre, le rhème propre, le reste du thème (moins nettement donné que le thème propre), le reste du rhème (moins informatif que le rhème propre) et la transition. Cependant, comme ces degrés sont souvent plus nombreux, et qu'il est bien difficile de les distinguer, nous renonçons ici à cette terminologie (Cf. COMBETTES, Bernard, *Pour une grammaire textuelle...*, p. 31).

actant à une position précédemment acquise et provisoirement désertée), ou bien la répétition d'une action. Inscrit dans de l'extralinguistique (il rend des modalités de procès effectives), ce sémantisme prédicatif²³ n'est guère pertinent pour l'organisation textuelle²⁴. Sous un sémantisme partiellement subduit, *re* se charge d'indiquer la récurrence d'une partie importante du contenu notionnel entre E1 et E2. Il indique alors, le plus souvent, l'effectuation par un même sujet d'un procès analogue à un premier procès (9) ou la réalisation d'un procès identique ou analogue par un actant différent de celui d'un premier procès (10). Souvent encore, il se charge d'indiquer l'opposition entre procès, celle-ci présupposant la communauté d'un sème constituant l'«axe sémantique»²⁵ (5). Du point de vue de l'organisation textuelle, son fonctionnement est celui d'un connecteur de type adverbial (traduisible, entre autres, par «aussi», «de même», «non plus», «d'autre part», «d'ailleurs», «en revanche»). Plus subduit encore, *re* se contente de signaler une jonction entre E1 et E2, qui dans ce cas ne sont reliés que par un sème d'une grande généralité, tel que 'cause' ou 'état'. Il équivaut alors fonctionnellement à un conjonctif, pur strument grammatical.

Il découle de ces données que la particule *re* – pour autant qu'elle n'est pas entièrement subduite – assure une thématization partielle du pivot verbal du prédicat²⁶. En effet, en signalant la récurrence sémique entre les pivots verbaux des termes E1 et E2, *re* instaure en thème une partie du contenu notionnel de E2. Notons bien qu'aucune thématization n'aurait lieu si les deux verbes, aussi synonymes soient-ils, ne faisaient que se suivre dans le texte, sans qu'intervienne *re* : en effet, la récurrence sémique en elle-même n'a rien à voir avec la thématization, si elle n'est dérivable du contexte précédent. Or c'est précisément cette dérivabilité qui est assurée par *re*.

Dans le même temps, grâce au caractère lexicalisé de ses sémantismes typiques, *re* anticipe sur le contenu informationnel du prédicat, qu'il permet ainsi au

23 Nous entendons *prédicatif* au sens de «qui renvoie à une relation existante dans le monde extralinguistique» (il y a, dans la réalité décrite, effectivement répétition d'une action ou retour à un état qui avait été précédemment acquis), en vertu de la conception de G. Guillaume : «Sont prédicatives les parties du discours dont l'incidence interne, externe 1, externe 2 ressortit à l'événement que la phrase relate. Ne sont pas prédicatives les parties du discours dont l'incidence ressortit au mécanisme de l'événement qu'est la phrase elle-même.» (JOLY, André – BOONE, Annie, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan 2004, s. v. «partie du discours»).

24 «A icel mot a brochié le destrier./Qui le veïst ces Vachiers detranchier./L'un mort sus l'autres verser et trebuchier...A icel mot *resont alé ferir*./Testes et braz font des cors departir.» (*Aliscans*, éd. Régnier, 140ss...173ss).

25 Cf. GREIMAS, Algirdas-Julien, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse 1966, p. 21–22.

26 Notons que selon Firbas, non seulement un sémème entier, mais aussi un trait sémantique peut être contextuellement «branché», s'il est «dérivable du contexte verbal précédent» : «Toute composante [de l'énoncé], y compris les morphèmes et les formations inférieures aux morphèmes [Firbas dit littéralement 'submorphématiques'], est porteuse du dynamisme communicatif, si elle est dotée d'un contenu sémantique» (*ibid.*, p. 32).

destinataire de prévoir. C'est là un facteur important qui optimise les paramètres de la réception du message.

3.2. *Le régime d'incidence*

Comme un connecteur de type adverbial²⁷ marquant une parenté notionnelle entre deux procès, *re* porte en premier lieu sur le verbe en tant qu'unité exprimant la notion même de procès. Toutefois, loin de modifier le sens du verbe comme le ferait *re-* préfixe proprement dit, la particule appréhende la sémantèse verbale déjà constituée²⁸ sans la dissocier des arguments. Elle accueille ainsi sous sa portée le sujet et les compléments essentiels, et parfois même les compléments non essentiels du verbe²⁹. Étant donné sa portée sur la totalité du procès, nous posons l'hypothèse que *re* possède une incidence externe de second degré, typique de certains adverbes³⁰ : cela revient à dire qu'il est incident à une incidence en accomplissement, celle du verbe à son sujet, et, dans l'hypothèse que nous faisons où le complément d'objet est à son tour incident au verbe³¹, également à celle du complément au même verbe.

Cette vision des choses permet de rendre compte de l'impact que *re* exerce sur les arguments du verbe. En effet, l'incidence de *re* semble, malgré son caractère indirect, se placer tantôt – et plus fréquemment – du côté du verbe (ce qui se conçoit facilement vu qu'il marque la reprise d'une partie du contenu notionnel au niveau du verbe et non au niveau des arguments, fait qui se manifeste morpho-syntaxiquement par sa fonction de préfixe verbal)³², tantôt, sous certaines

27 Nous faisons ici abstraction des emplois les plus subdits, où *re* équivaut fonctionnellement à un conjonctif et peut donc être considéré comme dépourvu d'incidence.

28 On peut dire avec J. Dolbec que son intervention dans la construction du verbe est tardive, puisqu'elle se manifeste seulement une fois la sémantèse de ce dernier achevée ; *re* n'est là que pour indiquer des relations que cette sémantèse entretient avec les sémantèses d'autres constituants du texte (« Le traitement syntaxique de la particule *re-* ... », p. 120–121).

29 Voir les exemples 12 et 22 ici même.

30 Cf. le *distinguo* introduit dans la conception univoque de Guillaume, selon laquelle tout adverbe serait incident à une incidence en accomplissement (cf. par exemple *Leçons de linguistique*, 1948–49 B, Québec, PU de Laval, 1971, p. 160 ou JOLY, André – BOONE, Annie, *Dictionnaire terminologique de la psychomécanique du langage*, p. 230 ou encore A. Vassant, « Mot et phrase... », p. 35), par des linguistes d'orientation guillaumienne (voir SOUTET, Olivier, *Linguistique*, Paris, PUF 2001, (c) 1995, p. 287–291).

31 Les syntacticiens ne sont pas unanimes sur les modalités d'incidence entre le verbe et ses compléments essentiels (pour ce problème, voir VASSANT, Annette, « Mot et phrase. Dire quelque chose de quelque chose ou de quelqu'un' et la théorie de l'incidence de Gustave Guillaume », *L'Information grammaticale*, n° 107, 2005, p. 17–38, en part. p. 30 et 35).

32 L'incidence de *re* serait alors précoce dans le cas du rapport verbe – sujet : elle interviendrait au tout début du mouvement incidentiel du verbe au sujet, et tardive du côté du rapport complément – verbe : elle interviendrait à la fin du mouvement incidentiel du complément au verbe.

conditions spécifiques, plutôt du côté d'un argument³³. Dans ce dernier cas, *re* se charge de marquer la rhématicité d'un complément ou le changement de thème (en ancien français, en effet, la particule *re* n'est pas assujettie aux mêmes conditions d'identité touchant les arguments verbaux que le préfixe *re* du français moderne³⁴). Sous 4.2., nous allons chercher à cerner les principaux facteurs qui réorientent la portée de *re* vers les arguments, en tâchant de montrer comment ce fait joue dans la rhématisation de l'énoncé.

4. Le fonctionnement de *re* dans la dynamique textuelle³⁵

Dans cette partie, nous allons voir comment les propriétés sémantiques et incidentielles de *re*, conjuguées avec des facteurs sémantiques, syntaxiques et contextuels, participent à l'élaboration de la structure informationnelle de l'énoncé. Nous allons d'abord traiter de ce point de vue le verbe (4.1.), ensuite les arguments (4.2.)³⁶.

4.1. La portée de *re* sur le pivot verbal

Nous allons d'abord considérer le pivot verbal du terme E2 (c'est-à-dire le verbe en *re* et, le cas échéant, ses constructions attributives).

Le critère fondamental permettant de déterminer le degré de l'engagement du verbe en *re* dans le dynamisme communicatif est le sémantisme propre à la

³³ Dans ce deuxième cas, l'incidence serait tardive pour le mouvement verbe – sujet (elle interviendrait au moment où la marche incidentielle du verbe vers le sujet est déjà largement avancée) et au contraire précoce pour l'incidence de l'argument au verbe. (Pour les diverses modalités de la portée de l'adverbe, voir GUIMIER, Claude, *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*, Paris, Ophrys 1996).

³⁴ DOLBEC, Jean, *La Préfixation en français : essai de théorie psychosystématique et application au préfixe re-*, Thèse de Doctorat, Université Paris IV 1988, p. 298–9, 300 et *passim*.

³⁵ Notre conception du dynamisme communicatif comme d'un phénomène complexe qui s'élabore à l'interface de la phrase et du texte entier, ainsi que le rôle assumé par *re* dans l'organisation de vastes ensembles textuels (voir le point 5) et son fonctionnement par-delà des segments de texte importants (cf. l'exemple 6) nous amènent à préférer le terme de «dynamique textuelle» à celui de «dynamisme communicatif», introduit par Firbas. Nous continuerons toutefois, conformément à l'usage, à nous servir du terme canonique là où ne s'impose pas une perspective proprement textuelle.

³⁶ Dans les exemples cités, E1 sera marqué en italique, E2 en caractères gras. En cas de plusieurs occurrences de termes en *re* qui s'enchaînent, les occurrences suivant E2 seront numérotées de façon progressive par E3, E4...E∞. Si une même citation contient plusieurs termes antécédents de termes en *re*, ils seront numérotés par E1, E1', E1'' etc. Enfin si plusieurs termes en *re* enchaînent sur un même terme antécédent selon des modalités différentes, ils seront désignés par le même chiffre, mais munis de «'». Les différentes occurrences de E1 et de E2 seront traduites dans la mesure où nous le jugerons utile. Seules les huit premières occurrences seront traduites systématiquement. Les traductions figureront en notes placées derrière les citations (sauf la note de l'occurrence 8, figurant devant la citation).

particule : comme il a été expliqué plus haut (3.1.), l'emploi de *re* avec son sémantisme classique (assimilation de procès) revient à thématiser une partie du noyau verbal de E2. Vu le principe de réitération sémique qui conditionne cette thématisation, nous pouvons supposer que le degré de thématicité du verbe de E2 s'accroît à mesure qu'il possède plus de sèmes en commun avec la partie correspondante de E1. Cela ne change toutefois rien au fait que le verbe reste un élément fondamentalement rhématique (à moins que l'ensemble du procès ne découle du contexte précédent, comme c'est le cas dans les extraits 9 et 10). Il en va ainsi parce que, par définition, le verbe apporte une information à propos d'un sujet qui, lui, de même que son rôle actanciel, sont généralement connus³⁷.

À côté de cette approche analytique, mise en oeuvre une fois l'acte de l'énonciation accompli, un point de vue plus « psychologisant » permet de rendre compte de ce qui se passe lors de la démarche interprétative. Le sujet destinataire sait en effet que la récurrence sémique signalée par *re* se réalise typiquement sous forme de synonymie et, dans certaines circonstances, sous forme d'antonymie. Cette prototypie donne à *re* un contenu anticipatif qui fait que, après *re*, le destinataire s'attend à trouver une formulation synonyme (éventuellement une reprise littérale du pivot de E1 ou, si des éléments contextuels y invitent, une formulation antonyme). Cette attente, là où elle est satisfaite, atténuée aux yeux du destinataire la nouveauté informationnelle du prédicat de E2.

Les deux approches aboutissent normalement aux mêmes résultats, quoique certaines circonstances puissent leur faire obtenir des constats diamétralement différents (comme en 5, 6 et 13).

En (1) et en (2), un grand nombre de sèmes sont communs aux deux noyaux verbaux, et l'attente du destinataire est satisfaite :

(1) *A terre descent [Erec] maintenant/Et Enyde rest descendue*³⁸. (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, éd. Roques, 4183)

(2) [à la suite d'un déluge ayant envahi la forêt, les êtres sylvestres se désolent :] *Et li satirel et les fees/Sont mout dolent en lor pensees/Quant il perdent par tels crestines/Leur delicieuses gaudines;/Les nimphes pleurent les fontaines/Quant des flueves les treuvent plaines/Et sorabondanz et couvertes,/Comme dolentes de leur pertes/Et li folet et les dryades/Ront les cuers de duel si malades/Qu'il se tienent tuit entrepris/Quant si voient leur bois pourpris/Et se plaignent des dieus des flueves/Qui leur font vilonnies nueves...*(Jean de Meun, *Roman de la Rose*, éd. Strubel, 17968³⁹)

Mais l'attente peut être déjouée et, en cas d'une disparité sémique entre E1 et E2, la rhématicité du verbe constitutif de E2 augmente :

³⁷ Voir le point 2.

³⁸ « Erec met aussitôt pied à terre, et Enide fait de même » (trad. J. M. Fritz).

³⁹ « ... les follets et les dryades eux aussi ont les coeurs si malades de chagrin qu'ils se tienent là, tout contrariés... » (trad. A. Strubel).

(3) Et ses filles andeus, Dieus lor doinst bon destin !/Li une li aporte a mengier d'un poucin/Et l'autre li retrempe de fresche aigue son vin ;/Puis la recuevrent chaut et de gris et d'ermin./Molt s'en painent de cuer au soir et au matin ;/Dieus, que ne sevent ore qu'ele est fenme Pepin⁴⁰! (Adenet le Roi, *Berte aus grans piés*, éd. Henry, 1362)

On notera qu'en (3), les contenus dénotés par E1 et E2, loin d'être synonymes, expriment néanmoins autant de parties symétriques et stéréotypées (le manger et le boire) d'un concept (la nourriture), qu'on pourrait qualifier d'« hyperthème »⁴¹. Cette association même, fortement soulignée par *re* et renforcée par le parallélisme des actants exprimé par le couple d'indéfinis *li une – l'autre*, réduit la pertinence informationnelle du rhème.

En (4), les seuls sèmes communs à E1 et à E2 sont 'résultatativité' (les chevaliers sont armés et les reliques sont prêtes) et 'destination au duel'. Il s'en faut de peu que *re* ne réduise sa fonction à un pur conjonctif. Par conséquent, la rhématicité de E2 est considérable :

(4) Maintenant lor armes demandent,/Lor chevax amener comandent,/L'an lor amainne; armé se sont :/Vaslet les arment; armé sont ;/Et ja resont li saint fors tret⁴². (Chrétien de Troyes, *Le chevalier de la Charrette*, éd. Méla, 4961)

Il n'est pas rare (même si ce cas est proportionnellement nettement moins représenté que les reprises synonymiques), que E1 et E2 se trouvent en rapport d'antonymie :

(5) [sur l'ordre de la reine, Lancelot se laisse vaincre] : Que bien orent veü comant/Il l'avoit fet premieremant,/Com il estoit preuz et hardiz,/Puis restoit si acoardiz/Qu'il n'osoit chevalier atandre,/Einz le poïst abatre et prandre/Toz li pires se il volsist⁴³. (*ibid.*, 5722)

(6) [Deux voix intérieures s'affrontent à l'esprit de Lavinie; l'une s' imagine qu'il est possible d'aimer deux hommes à la fois, tandis que l'autre la contredit :] Or sai ge ja d'amor asez Fole Lavine, qu'as tu dit ? / Or resez tu d'amor petit⁴⁴. (*Eneas*, éd. Salvedra de Grave, v. 8178 et 8280)

Dans ce cas, la rhématicité, pour importante qu'elle soit (l'effet psychologique d'un apport original découlant de l'expression du contraire et communauté d'une

⁴⁰ «L'une lui apporte à manger du poulet, tandis que l'autre lui coupe son vin d'eau fraîche».

⁴¹ Calqué sur celui d'« hyperthème », ce terme, désignant un concept superordonné à un ensemble de concepts subordonnés exprimés par une série de rhèmes, n'a, sauf erreur de notre part, bénéficié que de peu d'attention de la part des linguistes (voir COMBETTES, Bernard, *Pour une grammaire textuelle*, p. 98).

⁴² Il ne paraît pas fonctionnel de rendre ici *re*: aussi bien, Ch. Méla traduit-il les vv. 4960–61 comme suit : «De jeunes nobles les arment. Ils sont armés et, déjà, on a sorti les reliques.»

⁴³ «Car ils avaient bien vu comment il s'était battu d'abord, avec vaillance et hardiesse, avant de se transformer en lâche...»

⁴⁴ «Mais maintenant enfin, je m'y connais bien en amour»...«contrairement à ce que tu penses, tu ne connais rien à l'amour».

petite partie de sèmes constituant « l'axe sémantique ») apparaît néanmoins relativement réduite, du point de vue anticipatif, par une des valeurs lexicalisées de *re* : la particule, en effet, marque si fréquemment les relations antonymiques entre deux termes, que l'on peut raisonnablement supposer que *re* ait promu ce signifié d'effet au niveau puissanciel, ce qui fait que sa présence dans l'énoncé permet d'anticiper sur le caractère antonyme de E2, s'il est précédé d'indices permettant d'orienter l'interprétation de *re* dans ce sens, tels que *puis*, et un contexte antérieur plus ample (les vv. cités ne sont qu'une reproduction du point de vue des spectateurs d'une scène largement décrite quelques dizaines de vers auparavant), en (5).

Enfin, la rhématicité est la plus importante là où *re*, n'ayant aucun ancrage prédicatif⁴⁵, introduit un terme dont le contenu n'a en commun avec E1 qu'un sème d'une grande généralité, tel que « état » (7) ou « cause » (8). A la différence des cas où *re* signale une proximité notionnelle ou une opposition, le contenu sémantique du prédicat est ici imprévisible, et sa rhématicité en atteint son plus haut degré :

(7) *Mes li autres, qui ne se fie/Ne mes qu'il ait au jor la vie/Et li soffist ce qu'il gaaigne/Quant il se vit de sa gaaigne,/Ne ne cuide que riens li faille,/Tout n'ait il pas une maaille,/Mes bien voit qu'il gaaignera/Por menger, quant mestier sera,/Et por recouvrer chaceüre/Et convenable vesteüre;/**Ou, s'il ravient qu'il soit malades**/Et truit toutes viandes fades,/Si se porpense il toute voie,/Por soi giter de male voie,/Et por issir hors de danger./*Qu'il n'avra mestier de manger/Ou que de petite vitaille/S'en passera*, comment qu'il aille./**Ou riert a l'ostel Dieu portez**,/Lors sera bien reconfortés;/Ne ne cuide que riens li faille...⁴⁶ (Jean de Meun, *Roman de la Rose*, éd. Lecoy, 4989 et 4997)*

Dans le cas des deux occurrences citées en (7), l'association de *re* à la conjonction disjonctive *ou* permet à la particule de souligner l'altérité du rhème. Toutefois, il n'en va pas de même sous d'autres constellations syntaxiques. En (8), la partie rhématique, tout en étant également hautement informationnelle, n'est guère soulignée et *re* voit ainsi sa fonction réduite à celle d'un simple conjonctif, sans focalisation⁴⁷ :

⁴⁵ *Prédicatif* est ici utilisé au sens guillaumien de « traduisant des faits du monde extralinguistique ».

⁴⁶ « ...Mais l'autre, qui n'a pas d'autre assurance que d'avoir au jour le jour de quoi vivre, se contente de ce qu'il gagne quand il vit de son travail ... ou bien, s'il advient qu'il soit malade ... il s' imagine toutefois, après réflexion, que pour se tirer de ce mauvais pas et sortir de danger, il n'aura pas besoin de manger ou alors qu'il se suffira de peu de nourriture, quel que soit le cours de sa maladie, ou bien qu'il sera porté à l'Hôtel-Dieu... » (trad. F. Lecoy)

⁴⁷ On ne saurait toutefois exclure une légère focalisation du sujet due à la litote et à la formulation oppositive en *einz* (dans cette hypothèse, l'énoncé serait adéquatement traduit par Ch. Méla : « car devant moi...est couché le sénéchal Keu... ; la porte, d'autre part, n'est pas laissée ouverte, elle est bien fermée et surveillée »; nous soulignons). Cependant, vu le contexte et la ténuité du rapport sémantique entre les deux termes, la présence d'une telle focalisation ne nous semble être guère probable (à la différence de l'exemple 24). Nous proposons donc de traduire comme suit, en tenant compte de la causalité commune à E1 et à E2 : « ...et que la porte, loin d'être ouverte, est bien fermée et surveillée ».

(8) Asanbler ne porriens nos./*Qu'an ma chanbre, devant moi, gist/Kex, li seneschax, qui lenquist/Des plaies dom il est coverz./Et li huis ne rest mie overz./*Einz est bien fers et bien gardez. (Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la Charrette*, éd. Méla, v. 4524nn)

*

Nous venons de voir que les sémantismes canoniques de *re*, lorsqu'ils sont mis en oeuvre, réduisent la rhématicité du pivot verbal. Celle-ci peut encore être atténuée, et même supprimée, grâce à d'autres facteurs conjugués avec les propriétés sémantiques de *re*. En voici les principaux :

- Une préinformation contextuelle ayant formulé le contenu de la composante verbale de E2 peut intervertir les rôles habituels du sujet et du prédicat.

La rhématicité du verbe en *re* peut être supprimée si son contenu sémantique est déjà entièrement donné par le texte précédent. En (9), E1 comme E2 ne font que détailler les informations obtenues dans le segment textuel immédiatement précédent. La partie rhématique est constituée par les compléments d'objet qui précisent les noms des chevaliers abattus, le fait qu'ils l'aient été venant d'être donné (*treis chevalers nos afoherent*). Les verbes en *re* (*regeter mort, restre trovez mort*) constituent donc la partie thématique :

(9) ... Getouent pieres e caillos/E feroient noz genz granz cols;/Quarel, pilet, iloc voloient/Ki noz pelerins afoleient./Treis chevalers nos afoherent/A une porte ou il entrerent./*Li uns fud Pieres Tireproie/Qu'il jeterent mort en la veie;/E Maheu de Sauçoi aveques/Regeterent il mort illoques./E Raols de Rovroi trovez/I refu mort*, c'est veir provez. (Ambroise, *Estoire de la guerre sainte*, éd. G. Paris, 766)

En (10), de même, le concept exprimé par les diverses occurrences du verbe en *re* (*raler*) vient d'être formulé à deux reprises dans le contexte immédiatement précédent : au moyen du substantif *passement*, « passage », et, encore plus explicitement, par le prédicat *alerent quere lor passage*. Toutes les occurrences de *raler* constituent donc des thèmes. Le sujet étant lui aussi connu (il vient d'être formulé, de façon très extensive, par *e li fol e li sage*), le rhème est constitué par les compléments indirects, qui précisent la destination du mouvement :

(10) Treiz jorz dura le passement,/E si ot grant entassement;/E donc e li fol e li sage/Alerent quere lor passage./*Al plus procein port, a Marsille./Ala de genz une merveille;/E al port de Venetiens/Rala de mult preuz cristiens;/Tant en rala as Geneveis/Ne sereit nombré enveis;/E a Barlete e a Brandiz;/Tant que l'em en diseit granz diz./A Meschines mult en ralerent/Tant que li dou rei ariverent.* (Ambroise, *Estoire de la guerre sainte*, éd. G. Paris, 504, 505, 509)

- Certaines configurations syntaxiques et textuelles favorisent la thématisation.

En (9), la thématité des verbes en *re* était renforcée par des facteurs syntaxiques : 1) par la présence du verbe de E1, fonctionnellement parallèle à celui de E2 et identique à lui, dans une relative explicative (« Qu'il jeterent mort en la veie »), dont le rôle est par définition d'apporter un complément d'information, l'infor-

mation essentielle étant fournie par la principale (dans ce cas, elle présente un des chevaliers abattus : «Li uns fud Pieres Tireproie»), 2) par la postposition des verbes en *re* à l'objet direct et au sujet patient dont la rhématicité est soulignée, en l'occurrence, par leur position en début de phrase⁴⁸. La même observation peut être faite pour (10), où quatre compléments de lieu sur cinq se trouvent focalisés en début de phrase⁴⁹, ce qui entraîne la postposition du sujet au verbe, voire l'omission du verbe, déjà suffisamment connu.

Des configurations textuelles peuvent considérablement réduire le degré de rhématicité du verbe en *re*. Nous pensons notamment à l'énumération descriptive, configuration privilégiée par la particule.

Dans le passage suivant (toujours progression à thème constant, constitué par le concept d'ennemis), c'est encore aux objets directs (ceux du verbe en *re* sont désignés à l'attention du destinataire par leur position initiale) qu'incombe le rôle de rhème : le contenu des verbes en *re* est prévisible dans le contexte de la description répétitive d'un massacre des chrétiens par les païens, même s'il n'avait pas été auparavant explicitement désigné par un terme superordonné. Le verbe en *re* peut, par conséquent, être considéré comme une « transition » entre le thème et le rhème. Son informativité est légèrement réduite par rapport aux verbes sans *re*, dont certains sont présentés par des constructions rhématisantes (*la veissiez*):

(11) *Ja nos aveient abatu/E trop laidi e trop batu/Guarin le filz Gerod a tere./La veissiez fiers cops de guerre,/Illoc ou danz Guarinz chai; /Al conte plus i meschai./Que après Guarin l'abatirent,/Sil laiderent mult e batirent./Dreu de Fontenil deu poutrel/E après Dreu Robert Neel/Rabatirent il en poi d'ore.* (Ambroise, *Estoire de la guerre sainte*, éd. G. Paris, 7505)

- Différentes formes de parallélismes permettent de prévoir que le sens du verbe en *re* sera identique ou analogue à celui du verbe antécédent.

Une forme de parallélisme morpho-syntaxique est propre à la majorité des occurrences, puisque les deux termes constitutifs du couple E1 – E2 se structurent d'habitude autour de deux pivots verbaux qui se font écho (ainsi, *laiderent ... e batirent – rabatirent* en 11, *ala et rala* en 10, *jeterent mort – regeterent ... mort – trovez i refu mort* en 9...).

Le parallélisme peut être plus ou moins développé : il peut même s'étendre à une proposition entière : ainsi, entre la principale et la relative contenant la première occurrence du verbe en *re* (qui est en même temps E2 à l'égard de son antécédent *fu si couneus* et E1 à l'égard de la deuxième occurrence de *re*, qu'on pourrait par

⁴⁸ L'on peut, de surcroît, maintenir avec Firbas que l'objet, s'il n'est pas dérivable du contexte, est généralement plus informatif que le verbe, puisqu'il exprime le but ou le résultat de l'action verbale, paramètres que l'on peut, du point de vue de l'intention communicative, considérer comme plus importants que l'action elle-même (*Souhra činitelù aktuálníhoo členění větného*, p. 33).

⁴⁹ Pour l'usage que nous faisons ici du concept de « focalisation », voir la note 56.

conséquent désigner comme constitutive de E3) et la principale et la relative contenant la deuxième occurrence, dans ce passage du *Couronnement de Renart* :

(12) [Renart fait le tour du monde et semant partout les vices. Peu à peu, il acquiert une notoriété générale] :

...*Avant, isi com nos trovons./Qu'il s'en partist [de Jérusalem], fu si couneus./Con çou ne fu ne gas ne geus (E1),/Que partout, jusqu'en la grant Aise,/Furent li traïtour mout aise/De çou qu'il seurent le renon/Dont dans Renars avoit le non/...Avant que de la fust partis./Droitement de la s'est viertis/Tant c'a Toulete en est venus,/Ou il refu mout bien conus (E2)/Car autre fois i eut esté...Mainte valee, pluisours mons/Ont trespasé cele maisnie/Tant qu'en France s'est adrecie./Droit a Paris en sont venus/Ou il refu bien coneüs (E3)/De clers, de maîtres et dou roi/Meme, qui ot fait grant conroi. (Couronnement de Renart, éd. Foulet, 2900)*

En augmentant la présomption de l'identité sémantique, le parallélisme presque parfait entre les deux propositions contribue à réduire considérablement la rhématicité de E3.

Cependant, la présence d'un parallélisme morpho-syntaxique n'est pas automatiquement indice d'une rhématicité réduite (ainsi, en (4), le syntagme *armé sont* (E1) correspond par sa structure syntaxique à (*ja*) *resont (li saint) fors tret* (E2), or très peu de sèmes sont communs aux deux termes et le contenu de E2 n'est nullement prévisible à partir de E1). En revanche, un manque de parallélisme signale souvent l'indigence de correspondances sémiques en même temps qu'il empêche l'anticipation thématique du contenu de E2. Tel est l'effet des assymétries en (7) et en (8) : verbe à forme personnelle vs verbe unipersonnel et proposition temporelle vs proposition hypothétique (*Quant il se vit de sa gaaigne* – E1 vs *Ou, s'il ravient qu'il soit malades* – E2), voix active vs voix passive, opposition associée à l'altérité lexicale (*il n'avra mestier de manger... de petite vitaille/S'en passera* – E1 vs *riert a l'ostel Dieu portez* – E2), en (7); verbe à la voix active (*gist Kex*) – E1 vs verbe à la voix passive, prédiqué d'un sujet différent (*li huis ne rest mie overz*), en (8).

Dans tous ces exemples, un certain degré de disparité de formulations se double d'une altérité sémantique considérable entre E1 et E2. L'exemple (13) montre qu'une disparité formelle peut abolir la thématique même lorsque les sémantismes de E1 et E2 sont très proches. La divergence de formulations traduit ici, en effet, une profonde disparité au niveau du statut énonciatif des deux termes : loin d'être explicitement formulée, la notion commune (la fanfaronnade) n'est qu'impliquée dans E1, constitué par l'ensemble du discours direct de l'interlocuteur. Le contenu du verbe en *re* est, par conséquent, entièrement imprévisible :

(13) [Après avoir été vaincu par Erec, Guivret se vante d'être absolument obéi par tous ses hommes liges et par tous les seigneurs des pays circonvoisins] : «...*Je sui de ceste terre rois./Mi home lige sont Irois./N'i a nul ne soit mes rentiz./Et j'ai non Guivrez li Petiz./Assez sui riches et poissanz...*»

Erec respont : «**Je me revant**/Que je sui assez gentiz hon:/Erec li filz roi Lac ai non...» (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, éd. Fritz, 3874)

Notons que, si la divergence foncière de formulations supprime toute possibilité d'anticipation sur le contenu de E2, la thématisation n'en reste pas moins considérable au point de vue textuel : en effet, *re* signale la récurrence d'une notion qui est incontestablement impliquée dans le discours direct, voire constitue sa principale composante illocutoire. La fonction cohésive de la particule est d'autant plus importante que la prévisibilité de E2 est nulle.

- Une connaissance par le destinataire des thématiques et des modalités d'écriture propres aux différents genres (différentes « scénographies » et « scènes génériques »)⁵⁰, ainsi qu'une connaissance du contexte global de l'oeuvre peuvent contribuer à diminuer la valeur informative du rhème.

La connaissance de l'ethos du poète tiraillé entre son élan amoureux et les souffrances infligées par la personne aimée, et de sa formulation canonique dans des énoncés concessifs permet de prévoir le sens concessif de l'association *si... re-* dans la chanson de Gace Brulé :

(14) *Que gieus et ris et joie m'est vee. / He las, chaitis ! si dure dessevraille ! / De joie part et la douleur m'agree. / Dont je souspir coiement, a celee ; **Si me rest bien**, comment qu'Amours m'assaille*⁵¹. (Gace Brulé, éd. Dyggve, *Chansons*, IX, p. 221, 32)

Cette structure est, en effet, en accord avec la tonalité du poème (v. 6–8 : « De bone Amour vueill que mes cuers se dueille, / Car nus fors moi n'a vers li ferm courage ; / Et nonporquant trop est de haut parage / Cele cui j'aim ; n'est pas drois que me vueille » ; v. 9 : « Fins amans sui, comment qu'Amours m'acueille »⁵²).

Un parallélisme de formulation associé à la connaissance du statut actanciel des protagonistes permet de présumer le contenu de la partie rhématique en (15) : la connaissance des propriétés actanciennes des héros, acquise dans le texte précédent, fait supposer qu'ils vont agir en accord plutôt qu'effectuer des actions discordantes. Par conséquent, dès que le texte formule « et Enyde ... re- »..., le destinataire se doute qu'il y aura synonymie de contenu verbal :

(15) *Les barons salue et acole [Erec], / Les autres a une parole / Comande a Deu toz et salue. / Et **Enyde ne rest pas mue / Au congié prandre des barons** : / Toz les salüe par lor nons, / Et il li tuit comunemant.* (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, éd. Roques, 6352)

Concluons cette partie : Dans la mesure où il garde un de ses deux sens typiques (assimilation ou opposition), *re* réduit la rhématicité du pivot verbal ; mais

⁵⁰ Pour reprendre la terminologie de Dominique MAINGUENEAU (« Ethos, scénographie, incorporation », *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, éd. R. Amossy, Paris – Lausanne, Delachaux et Niestlé 1999, p. 75–100, en part. p. 82–86).

⁵¹ « Et pourtant je me trouve bien, quoique l'amour me tracasse ».

⁵² Nous soulignons.

là où il est hautement subduit, il perd tout ou la plupart de ce pouvoir et permet alors une rhématisation pleine du prédicat.

Pour ce qui est des autres facteurs se conjuguant avec la particule pour entraîner une réduction ou une suppression de la rhématicité du pivot, ils ne sont certes pas spécifiques aux séquences en *re*. Cependant, leur action est favorisée par la présence de la particule, qu'ils aident à sélectionner, parmi ses signifiés d'effet prévus en langue, un contenu instructionnel précis, restreignant du même coup le nombre de possibilités de réalisations sémantiques de E2, qu'il est ainsi possible de prévoir. La réception du texte en est rendue plus fluide, et le texte lui-même en devient davantage cohésif.

4.2. La portée de *re* sur les arguments du verbe

Nous avons vu en 3.2. que, son rôle étant de marquer la relation entre deux procès, lesquels impliquent obligatoirement des actants, *re* porte simultanément sur le verbe et sur ses arguments. Or, vu qu'il concerne plus immédiatement le verbe, sa portée sur les arguments peut passer inaperçue. Souvent toutefois, elle ressort dans des proportions diverses, à mesure qu'elle est encouragée par des facteurs syntaxiques, sémantiques et contextuels. Nous ferons ici un bref tour de ces facteurs, sans pour l'instant aspirer à l'exhaustivité et sans oublier que la portée de *re* sur l'argument est bien plus difficile à cerner que son impact sur le verbe.

- Type de relation entre procès : inscription en continuité vs autonomie de procès

a) *inscription de deux procès dans une continuité événementielle*

Dans un certain nombre d'occurrences, *re* ne peut se voir accorder qu'une portée minimale sur les arguments du verbe. Il en est souvent ainsi lorsque les deux procès s'inscrivent dans une continuité harmonieuse. *Re* se concentre alors sur l'expression de cette continuité sans la déranger par une différenciation des actants. Ainsi, en (1) et en (2), c'est l'événement lui-même et l'inscription en son sein des deux procès (respectivement le fait pour les deux protagonistes de mettre pied à terre en 1 et l'affliction générale des créatures sylvestres en 2) qui importent, plus que la scission de ce procès en deux temps différents.

Sous certaines conditions syntaxiques et sémantiques, on assiste à une montée d'autonomie de deux actants au sein d'un même mouvement événementiel. *Re* souligne alors le changement de sujet : c'est le cas de nos exemples (3) et (15). En (3), le parallélisme entre sujets, présentés dans leur altérité par les pronoms *li une* – *l'autre*, et entre leurs prédicats quant à eux substantiellement différents (*li aporte a mengier d'un poucin* – *li retrempe de fresche aigue son vin*) entraîne incontestablement une accentuation du nouveau thème (exprimé par *l'autre*), qui mobilise ainsi une partie notable de la portée de *re*.

En (15), c'est la formulation négative du prédicat de E2 («Et Enyde ne rest pas mue/Au congïé prandre des barons») qui contribue à isoler le deuxième actant

au sein d'un mouvement événementiel commun et insiste sur le changement de thème (la litote – sous la forme de la négation du contraire – insiste en effet sur la participation du sujet de E2 à l'activité commencée par celui de E1).

b) effectuation de deux procès perçus comme autonomes

Dans ce cas, il y a deux mouvements événementiels nettement séparés, dont les agents sont bien individualisés. Les paramètres actanciels des deux procès sont différents (le sujet, les compléments, la finalité ou la cause du procès...), tandis que la deuxième action répond symétriquement à la première. *Re* marque alors le changement de sujet (il convient de le traduire par des locutions telles que « de son côté », « quant à lui », « pour sa part » ou par des formes disjointes de pronoms personnels) et parfois souligne l'altérité de compléments :

(16) Molt par i out le roi perdu/De ses homes des meus proissies/*Dont il fu molt greins et iriés./ Et Renars refu molt dolant*,/Q'un home i perdi molt vaillant. (*Roman de Renart*, éd. Martin, t. 1, XI, 2859⁵³)

Bien souvent, le second procès est conçu comme une réaction, effective ou seulement envisagée, au premier procès (*re* véhicule alors l'effet sémantique de la réciprocité) :

(17) « *Or vos ai bien assenee de ce que vos alez querant. Or me redites ce que je vos demanderai.* » (*Tristan en prose*, éd. Curtis, t. 3, 162, 40)

En discours direct, cette configuration favorise l'émphatisation du nouveau thème (en 18 et en 19, « je »), car le locuteur affirme fortement son individualité face à son interlocuteur :

(18) « *Sire, mout avez fait por moi, et je referai por vos ceste chose* par covent que vos m'otroiez un don après ce que je avrai mené a fin ceste chose. » (*Tristan en prose*, éd. Curtis, t. 1, I, 410)

(19) « *Bien conmissiés que je sai faire, et je reconnois bien que vous estes preudom et fors et boins cevaliers.* » (*ibid.*, t. 3, III, 55)

Un effet de réciprocité – négative cette fois – est encore observable en (13), où la particule, tout en véhiculant la notion de vantardise commune à E1 (impliquée dans un discours direct) et à E2 (« je me revant »), souligne le changement de thème : la forme prédicative du pronom personnel « je » est employée avec une valeur d'insistance au début d'une réplique, s'opposant fortement au « je » du discours direct précédent : elle marque une prise de parole emphatique par un locuteur qui s'apprête à rivaliser avec son interlocuteur : « Je me revant/Que je

⁵³ « Le roi y avait perdu un grand nombre de ses meilleurs combattants, ce qui l'a profondément affligé. De son côté, Renart était très accablé, car lui aussi avait perdu dans cette bataille un chevalier très vaillant. »

sui assez gentiz hon» («De mon côté, je puis me vanter d'être d'une noblesse notable...»).

c) à mi-chemin entre thématization et rhématisation : procès inscrits en continuité et compléments non focalisés⁵⁴

Lorsque les verbes ont des compléments différents, *re* semble toujours marquer, dans une certaine mesure, leur altérité. En (20), il porte pour une part sur la complétive traduisant la citation biblique («que Jhesues...»), en signalant son altérité par rapport aux deux citations-traductions précédemment rapportées. Mais cette fonction ne l'emporte pas sur celle de l'inscription de la séquence dans un seul mouvement explicatif, articulé en trois temps par la triple occurrence de *c'est a dire*. *Re* est ici dans la même mesure thématissant (à l'égard de *c'est a dire*) que rhématisant (à l'égard de la complétive) :

(20) N'avez vous pas leu les paroles/Qui ne sont dictes d'uy ne de hier./Que dit David en son psaultier ?/Deus, Deus meus, respice in me. Quare me dereliasti ?/Ouquel est faicte mencion/De trestoute la Passion/Et dit : *Diviserunt sibi vestimenta mea/Et super vestem meam miserunt sortem.* – *C'est a dire qu'ilz diviserent/Ses vestemens et si jouerent/Sa robe a ung jeu plain de sort./Quant il estoit prez de sa mort. Et foderunt manus meas et pedes meos./C'est a dire, ne plus ne (plus) mains./Qu'ilz luy percerent piez et mains./Item le prophete Ysaÿe/A escript en sa prophecie:/Vidimus eum tanquam leprosum./Ce rest a dire en cest endroit./Qui bien celuy texte entendroit./Que Jhesues, qui estoit si beau./Sembloit estre comme ung meseau...⁵⁵ (*Mystère de la Résurrection*, éd. Servet, 11954)*

Re entretient une affinité manifeste avec l'expression de l'antonymie propre et impropre au niveau des compléments (*loange vs blasmé et devers le chief vs devers les piez* dans les deux exemples suivants); en (21) et en (22), il porte cependant en même temps et, sauf erreur, dans une mesure égale, sur la proximité notionnelle des prédicats verbaux (modalité directive en (21), action de manipuler le corps du défunt en 22). Le rapport antonymique entre les compléments est

⁵⁴ Dans les cas où les effets thématissant et rhématisant de *re* sont sur un pied d'égalité, libre au traducteur de décider lequel des deux aspects il va privilégier. Nous supposons qu'il en va ainsi dans le passage suivant du *Roman de la Rose*, et estimons que les deux traducteurs l'ont traduit également bien, l'un ayant souligné la modalité d'assertion (fonction thématissante), l'autre la disparité des vérités assertées dans les complétives (fonction rhématisante) : «Sire, tout n'est pas evangile/Quanque l'en dit aval la vile./Or n'aiez pas oreilles sourdes/Et je vous pruef que ce sont bourdes./Vous savez bien certainement/Que nus n'aime enterinement,/Tant ait en lui pou de savoir/Pour tant qu'il le puisse savoir/Homme qui mesdie de lui./Et si rest voirs, s'onques le lui,/Tuit amant volentiers visitent/Les lieux ou leur amours habitent. » (F. Lecoy traduit E2 par «il est vrai également, si jamais je l'ai lu, que tous les amants...» et Armand Strubel par «Et par ailleurs, il est vrai ...», chacun dans son édition respective (nous soulignons)).

Toutefois, la problématique de la traduction ne peut se réduire à la question d'une expression adéquate de la fonction thématissante ou au contraire rhématisante de *re*, car il ne semble pas possible de rendre compte explicitement de tous les cas où la portée rhématisante l'emporte sur l'effet thématissant.

⁵⁵ «...et ce passage enfin (ou bien : «quant à lui»), correctement interprété, signifie que...»

difficilement prévisible à partir de *re*, dont la fonction thématique est déjà mobilisée par le pivot verbal. À l'égard des compléments, *re* semble donc jouer le rôle d'un pur marqueur de rhématicité ; l'équilibre entre les fonctions thématique et rhématisante en est complet :

(21) Et sachent bien certainement/*Que nus ne doit avoir loange*/Par vertu de personne estrange./
N'il ne rest pas droiz que l'en blasme/Nulle personne d'autrui blasme. (Jean de Meun, *Roman de la Rose*, éd. Strubel, v. 18813)

(22) Adonc plea *li rois arriere*/Le brief, sel mist an l'aumosniere./*Devers le chief le paille prist*/
 Sor coi li chevaliers morz gist./**Et li chanberlenc le ront pris/Devers les piez**, ce m'est avis./
 Amont s'an vont par le degré,/El grant palés l'an ont porté ... (*Première Continuation de Perceval A*, éd. Roach, 8437)

- Focalisation de compléments

La focalisation⁵⁶ des compléments leur attire la portée rhématisante de *re*, surtout s'il s'agit de régimes directs, dont le rapport avec la sémantèse verbale, la première à être concernée par *re*, est le plus étroit⁵⁷.

Si, dans les exemples précités, *re* porte dans une mesure égale sur le verbe et sur les compléments, sa fonction de marqueur de la rhématicité des arguments est sans doute plus accusée en (9), vu que l'argument est non seulement rhématique, mais encore focalisé (par sa position initiale), et qu'il s'agit en plus d'un objet direct, immédiatement affecté par l'action verbale : «E Maheu de Sauçoï aveques/Regerent il mort illoques./E Raols de Rovroi trevez/I refu mort, c'est veir provez».

Dans les deux cas suivants (23 et 24) une focalisation du complément joue également son rôle, mais elle se combine avec d'autres facteurs, sémantiques et syntaxiques.

⁵⁶ Nous parlons de « focalisation » lorsqu'un élément linguistique est tout particulièrement désigné à l'attention du destinataire, par exemple au moyen d'une antéposition liée au procédé de parallélisme ou à un indice contextuel. Nous avons voulu – du moins à ce stade de la recherche – éviter de parler à ce sujet d'« emphase », vu que le concept nous semblait être trop fort au regard de certaines occurrences, et vu aussi les difficultés liées à l'évaluation de l'emphase de l'objet dans les textes en vers du 12^e et du 13^e siècles (celle-ci, en effet, ne saurait se reconnaître à la seule antéposition au verbe, puisqu'il s'agit là d'un ordre de mots normal dans les textes versifiés, à la différence de la prose : voir MARCHELLO-NIZIA, Christiane, *L'évolution du français. Ordre de mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, A. Colin 1995, p. 99–101). On ne confondra évidemment pas ce concept avec la « focalisation » au sens littéraire, notion qui précise le point de vue à travers lequel est présenté un contenu narratif.

⁵⁷ Il nous semble en effet – mais l'hypothèse reste à vérifier – que le type de complément joue son rôle dans l'intensité de la portée de *re*. En effet, en (10), où *re* indique la continuité de l'action qui consiste dans le mouvement de différentes troupes, en même temps qu'il insiste sur la diversité et la spécificité des endroits vers lesquels elles se dirigent, le thème ne semble pas être davantage visé par *re* que le thème – procès, car, bien qu'il soit emphatisé, il consiste dans des compléments qui ne font qu'exprimer les circonstances de l'action verbale.

- Diverses configurations sémantiques et syntaxiques

Nous répertorions sous ce large intitulé quelques exemples de combinaisons de faits sémantiques et syntaxiques (tels que l'antonymie propre et impropre, le parallélisme, l'ordre de mots, la relativisation déterminative ou bien l'interrogation indirecte), qui ont selon nous un impact incontestable sur l'intensification de la portée rhématisante de *re* sur les arguments verbaux. Toutefois, cette énumération doit être prise à titre indicatif, vu la grande variété de facteurs et de combinaisons qu'ils sont susceptibles de produire.

En (23), *re* signale la reprise du concept de la figuration poétique par le verbe *faire*. Cependant, déjà largement thématisé par l'image de la lune et du soleil qui le pose, et par l'interrogative qui le présuppose (*Savez de cui je vos voel dire ?*)⁵⁸, ce verbe est replacé dans E2 dans le contexte d'une différenciation binaire, qui nous renvoie aux deux objets représentés et à la double modalité de leur représentation. Ainsi, *re* insiste-t-il en particulier sur deux composantes : 1) sur le changement du thème – *solauz* → *lune*, le nouveau thème *lune* étant présenté comme l'objet distinct d'une représentation bien individualisée, et 2) sur l'objet indirect rhématique focalisé par l'antéposition de son constituant pronominal (*celi*) (sa rhématicité est nettement donnée par l'interrogation). Le parallélisme syntaxique différenciateur entre les deux actants et leurs représentations figurées contribue à conférer à *re* une portée sensible sur *celi* et sur *lune* :

(23) Voel feire une brief remanbrance/Qui fu feite a privé consoil/Entre la lune et le soloil./Savez de cui je vos voel dire ?/Cil qui des chevaliers fu sire/Doit bien estre solauz clamez./Por mon seignor Gauvain le di/Que de lui est tot autresi/Chevalerie anluminee,/Come solauz la matinee/Oevre ses rais, et clarté rant/Par toz les leus ou il s'espant./**Et de celi refaz la lune/Dom il ne puet estre que une,De grant foi et de grant aïe.** (Chrétien de Troyes, *Yvain*, 2411)

En (24), grâce à la formulation antithétique de la détermination relative (*qui est maniere d'amer home por ses grans dons vs qui de ce n'a cure, ainz ainme home por sa biauté*), *re* souligne fortement l'altérité des caractéristiques attribuées aux deux sujets, et partant la rhématicité de celles-ci. Un haut degré de l'altérité de l'argument est véhiculé aussi par la deuxième occurrence de verbe en *re* (*refaz devise*) : *re* y porte fortement sur l'objet rhématique désigné comme «une autre»⁵⁹, focalisé par son antéposition au verbe, et dont l'altérité par rapport aux deux items correspondants (sujets de E1 et de E2) est précisée par le contenu de son expansion relative :

⁵⁸ Voir MARTIN, Robert, «Thème et thématization de l'énoncé», p. 30–35.

⁵⁹ Nous estimons que dans ce contexte (insistance sur une forte altérité du référent), ainsi que dans la dynamique interne de la phrase (il s'agit d'un complément indirect qui par définition fait avancer le dynamisme communicatif), l'indéfini *une autre* représente un rhème, même s'il n'est pas dépourvu d'un certain ancrage thématique (il s'agit d'une anaphore partielle de *feme*, désignant le référent dont différentes instanciations sont visées par tout le passage).

(24) *Car telle i a qui est maniere/D'amer home por ses grans dons.(E1)/S'elle l'ainme, c'est guerredons ;/Ce n'est pas encore amor de nature./Tel i ra qui de ce n'a cure./Ainz ainme home por sa biauté (E2)./Ancor i a desloiauté./Et quant elle revoit plus bel./Si ra tost fait ami novel./D'une autre vos refaz devise/Qui ainme home por son servise (E3)./Et quant li servises default./Tantost fine l'amors et faut. (Continuation de Perceval E, éd. Roach et Ivy, 10716ss)*

La suite du passage focalise sur un objet nouveau, *homes*. La rhématicité de celui-ci est néanmoins affaiblie par son appartenance, à côté de *femes*, à l'ensemble hyperonymique d'«êtres sujets à l'amour» (la circonstancielle «Que ja androit eus nou lairai» légitime *a posteriori* la perception de ce complément comme un thème peu souligné, malgré son antéposition : dans un exposé édifiant sur l'amour, on s'attend à voir traiter tour à tour des deux sexes). *Re* signale donc le passage à ce sous-rhème atténué (*homes*) en même temps qu'il marque la continuité thématique de l'activité exprimée par *parler* (E4), par *faire devise* (E3) et plus généralement impliquée dans la modalité narrative.

En revanche, dans «Li home ront une costume» (E4'), la portée rhématisante de *re* est davantage accusée. Il y a d'une part focalisation sur le nouveau sujet thématique (*li home*), dans la perspective d'une spécification-différenciation à venir par rapport à *femes*, d'autre part insistance sur l'altérité des compléments (*costume*, sorte de «transition» et *que chascuns...*, véritable rhème) par rapport aux expansions nominales de E1–E3. La perception de cette altérité est renforcée par le parallélisme entre *maniere* de E1 et *costume* de E4'.

(25) **Des homes vos reparlerai (E4).**/Que ja androit eus nou lairai./**Li home ront une costume/Que chascuns esprant et alume/Fame por sa belle parole (E4')...**⁶⁰

Le dernier exemple illustre le rôle des facteurs lexicaux et syntaxiques (la présence du verbe en *re* dans une interrogative indirecte introduite par «bien vos sai dire» et sa préfixation au verbe introducteur d'une énumération) qui font de *re* principalement un introducteur de rhème, encore qu'il ne manque pas de signaler la thématité des occurrences de *porter* et leur participation à l'hyperthème⁶¹ de «transport d'objets», implicitement contenu en préinformation contextuelle dans *somiers* (trait sémantique de 'porteur de fardeaux').

(26) Ensemble o els mainnent trois cenz somiers./Bien vos sai dire que *porte li premiers:/Calices d'or et messeaus et sautiers,/Chapes de paille et croiz et encensiers(E1)*;/Quant il venront enz el regne essillié./Serviront tuit Damedieu tot premier./**Bien vos sai dire que reportent li autres:/Vesseaus d'or fin, messeus et breviaire,/Crucefis et molt riches toailles(E2)**;/Quant il venront enz el regne sauvage./S'en serviront Jhesu l'esperitable./**Bien vos sai dire que reporte li tierz : /Poz et pailles, chauderons et trepiez,/Et croz aguz, tenailles et andiers (E3)**;/ Quand il venront el regne essillié,/Que bien en puissent atoner a mengier./Si serviront Guillaume le guerrier./Et en après trestoz ses chevaliers. (*Charroi de Nîmes*, éd. Perrier, 765)

⁶⁰ «Les hommes, quant à eux, ont une coutume...» ou bien : «Les hommes, en revanche, ont une coutume...»

⁶¹ Voir la note suivante pour ce concept.

On pourra prendre la mesure de la fonction de marque de rhématicité qui incombe selon nous à *re* en (26) en comparant ce passage à une autre occurrence de *reporter*, où *re* est destiné uniquement à marquer l'inscription dans un mouvement événementiel d'activités effectuées par deux actants différents – *femme* et *baron* –, sans aucune insistance sur l'altérité des arguments :

(27) Maintes genz as murs assaillouent,/E meintes feiz s'en deffaillouent;/Tels i aveit qui ne finouent/De pieres coillir qu'il portouent,/E li baron a lor destriers/I portouent e as somers./E **meinte femme i reporta**,/Qui en portant s'i deporta. (Ambroise, *Estoire de la guerre sainte*, éd. G. Paris, 3631ss)

Résumons les acquis de cette deuxième partie :

Dans le cadre de sa fonction relationnelle, par laquelle il pose une relation entre deux procès, *re* est chargé de signaler la récurrence sémique entre deux contenus verbaux. Indissociablement liés à l'effectuation du procès, les arguments sont entraînés sous la portée de *re* à la suite du verbe. C'est ce caractère indirect de leur rapport à *re* qui rend malaisée l'évaluation de l'effet qu'exerce sur eux la particule. Dans bon nombre de cas, là où la conjoncture sémantique, syntaxique et contextuelle s'y prête, *re* marque la rhématicité des arguments ou le changement de thème. Pour dominante qu'elle puisse devenir, cette deuxième fonction de *re* semble pourtant être purement contextuelle.

Cette présomption d'une cohérence maximale du signifié, toute plausible qu'elle puisse paraître pour un organisateur textuel, ne doit cependant pas faire écarter l'hypothèse que sa fonction rhématisante soit, au contraire, prévue dès le signifié en langue : elle serait alors sans doute liée à la valeur différentielle de la particule, qui, quant à elle, est bien inscrite dans son signifié de puissance, puisqu'on l'observe dans les nombreux emplois oppositifs et concessifs des noyaux verbaux (voir les exemples 5, 6, 14). Seul un examen poussé d'un corpus adéquatement nourri pourrait permettre d'avancer l'enquête sur ce point, point dont la solution permettrait sans doute, dans la foulée, d'apporter des précisions sur le régime d'incidence de la particule (voir l'hypothèse énoncée sous 3.2.).

Quel que soit le caractère – contextuel ou préconstruit – de sa fonction de marqueur de rhématicité, la dialectique entre la thématité et la rhématicité véhiculée par *re* contribue de façon notable au développement du dynamisme communicatif. Au niveau proprement textuel, ce double aspect de *re* est particulièrement mis à profit dans un type de progression thématique – celle « à thème éclaté »⁶². Le sémantisme canonique de *re* favorise, en effet, le choix de sujets proches de

⁶² Dans ce type de progression, un thème hyperonymique ou holonymique, appelé « hyperthème », « éclaté » en plusieurs sous-thèmes particuliers, qui sont autant d'hyponymes/de meronymes de l'hyperonyme/de l'holonyme donné (ainsi, le rapport entre « Barbares » et les dénominations de différentes tribus dans une citation rapportée par B. Combettes est celui d'un thème à des sous-thèmes – *Pour une grammaire textuelle*, p. 97; Combettes appelle ce type de progression « à thèmes dérivés »). L'hyperthème peut être explicitement exprimé ou n'être qu'inféré à partir d'occurrences d'hypothèmes particuliers.

par leur engagement actanciel, ce qui permet de constituer des hyperthèmes⁶³. En même temps toutefois, *re* se charge de marquer des liens conceptuels entre noyaux verbaux, en vertu de quoi il tend à associer les verbes dans des ensembles hyperonymiques/holonymiques qu'on pourrait appeler « hyperthèmes »⁶⁴.

Voici, pour finir, deux exemples montrant comment *re* permet de structurer, sceller grâce à son pouvoir thématissant, des passages narratifs entiers, tout en marquant, grâce à ses effets de marquage de rhématicité, des frontières de sous-ensembles conceptuels relevant d'un même hyperthème/hyperthème.

5. Le rôle de *re* dans la progression à thème éclaté

En (28), plusieurs activités sensiblement différentes s'inscrivent dans le contexte de préparatifs d'une entrée royale. Leur participation commune à ce concept est scellée par l'emploi de *re*. Vu le caractère énumératif du passage, le rôle principal de la particule consiste à marquer l'appartenance des prédicats à un même hyperthème (celui de l'accueil solennel du roi). Elle réduit par là quelque peu leur altérité et partant leur rhématicité (reprise au niveau de E2–E4 de traits sémantiques de E1 et de E1' 'préparatifs en vue d'accueillir le roi' et 'localisation dans un château'). Par ce biais, c'est aussi l'appartenance des sujets (sujets *il/0*, *li legier saillior*, *la dame* et les dénominations des instruments de musique impliquant la présence de musiciens) à un même hyperthème (celui des membres de la cour royale) qui est soulignée⁶⁵. La particule n'en est pas pour autant exempte d'une fonction rhématisante : elle insiste en effet sur un certain degré de disparité des activités entreprises et des sujets qui y sont impliqués (disparité soulignée par *un autre* et *d'autre part* associés à *re* dans E2 et E3) :

[Tout le monde s'apprête à accueillir le roi:]

(28)Contre le roi li chastiax sone/De la joie que l'en i fet./Li drap de soie sont fors tret/Et estandu a paremant,/Et des tapiz font pavemant/Que par les rues les estandent/Contre le roi que il atandent (E1)/Et refont un autre aparail (E2):/Entre le roi et le soloil/Cuevrent les rues des cortines./Li sain, li cor, et les buisines/font le chastel si resoner/Que l'en n'oïst pas Deu toner./La ou descendent les puceles,/Sonent flâutes et vieles./Tympre, froteles et tabor (E1'):/D'autre part refont lor labor/Li legier saillior qui saillent (E3):/Trestuit de joie se travaillent./Et a ceste joie reçoivent/Lor seignor, si con feire doivent./Et la dame rest fors issue (E4),/D'un

63 Ceci apparaît bien en (26), où l'hyperthème indirectement exprimé par *somiers* se subdivise en items désignés par des pronoms indéfini et numéral. Nous avons également considéré comme thématiques les trois occurrences du verbe *porter*, car son sémantisme et ses paramètres actanciels étaient déjà impliqués dans *somiers*, « bêtes de somme ». Force est cependant de reconnaître que cette interprétation est tributaire du contexte. Si l'on voulait considérer plus proprement la dynamique de la phrase, il faudrait voir là ce que Firbas a appelé « transition ». Toutefois, cela ne nous dispenserait pas d'accorder à *porter* un haut degré de thématité.

64 Pour ce concept, voir la note 41.

65 Le premier *re* s'applique néanmoins à un sujet en progression à thème constant (morphologiquement exprimé par *il* et par *0*).

drap emperial vestue,/Robe d'ermine tote fresche/An son chief une garlendesche/Tote de rubiz atiriee... (Chrétien de Troyes, *Yvain*, éd. Roques, 2361)

L'extrait (29) illustre la fonctionnalité structurante de *re* avec une clarté particulière. Il marque un hyperthème constitué par un ensemble de personnes, chevaliers et dames, participant à une distraction après repas. Les parties rhématiques, quant à elles, font partie d'un vaste hyperrhème – passe-temps exercés après le repas dans une société noble –, qui se trouve à son tour scindé en trois hyperrhèmes subordonnés : celui des jeux de table, celui du jeu de la vielle et celui de la carole (danse en rond, associée aux chants). *Re* consolide les liens entre, d'une part, les prédicats à l'intérieur de deux hyperrhèmes subordonnés (« le jeu » et « la carole »)⁶⁶ et, d'autre part, entre les trois hyperrhèmes eux-mêmes⁶⁷ (fonction thématique), mais il n'est pas non plus indifférent à l'endroit de la différenciation sémantique, qu'il marque aussi bien entre les différentes composantes du thème (les différents sujets) et de chaque sous-rhème (différents types de jeux⁶⁸, différentes chansons : c'est là que, grâce au système des incisives introduites par les verbes en *re* – *redire*, *reconmencier* – associés à des indications de type prospectif – *ceste*, *ceste chanson*, *a voiz serie* –, la fonction rhématisante est la plus évidente : E5 x E6 x E7), qu'à la frontière des deux hyperrhèmes partiels (les jeux et la carole : E3 x E4), encore que le contexte de la description énumérative interdise de voir là son effet dominant :

(29) Quant il orent mengié assez...Il se sont tuit levé des tables./*Puis sont alé joer as tables* (E1);/ **Et .iii. chevaliers d'autre part/Rejoent as dez au hasart,/Denier a autre tresqu'a .vi.(E2)/Et li autre ressont assis,/Cil as eschez, cil a la mine.(E3)/Vieleors a dras d'ermine/Vielent par cez pavellons.(E1')/Les dames et les conpegnons/L'empereor s'en issent hors./Main a main, em pur lor biau cors,/Devant le tref, en un pré vert,/Les puceles et li vallet/**Ront la carole commencie (E4).***/Une dame s'est avanciee,/Vestue d'une cote en graine./Si chante ceste premeraine:/« C'est tot la gieus, enmi les prez... Uns vallez au prevost d'Espire/Redit ceste, qui n'est pas pire:/ « C'est la jus desoz l'olive... (E5) Ceste n'ot pas duré .III. tours./Quant li filz au conte d'Aubours/Qui mout amoit chevalerie/Reconmencë a voiz serie:/ « Main se levoit Aaliz...(E6)/Et la duchesse d'Osteriche./Qui si estoit de beauté riche/Q'en ne parloit se de li non./Reconmença ceste chançon:/« Main se leva la bien fete Aeliz... » (E7) (Jean Renart, *Guillaume de Dole*, éd. Lecoy, 492ss...520ss.)***

Ainsi donc, la particule *re* offre-t-elle d'importantes ressources stylistiques aux auteurs littéraires. Grâce à son sémantisme canonique, elle concourt puissamment à consolider, voire à engendrer, des ensembles hyperthématiques cohé-

⁶⁶ Pour l'hyperthème « jeu », il s'agit des prédicats *joer as tables* (« au trictrac »), *rejoent as dez au hasart* et *ressont assis, cil as eschez, cil a la mine* (Gdf se contente de traduire *mine* par « sorte de jeu », TL précise qu'il s'agit d'un jeu de dés) ; pour l'hyperthème « carole », il s'agit des prédicats suivants : *ront la carole commencie, si chante ceste premeraine, redit ceste ..., reconmencë a voiz serie* et *reconmença ceste chançon*.

⁶⁷ Fonction assurée par le syntagme *ront la carole commencie*.

⁶⁸ A noter la locution *d'autre part* associée à la première occurrence de *re*. Elle véhicule une instruction de différenciation sémantique.

rents, par-delà des disparités sémantiques souvent importantes, contribuant ainsi à l'articulation intérieure de segments textuels entiers. Non moins structurante est sa fonction de marqueur de rhème qui, loin de perturber l'homogénéité de ces micro-systèmes, souligne la part spécifique jouée par chaque actant dans l'effectuation du procès autour duquel ils sont structurés.

6. Conclusion

Inscrivant de l'identique au sein du différent, *re* est essentiellement un opérateur de thématisation. Sa fonction de marqueur de rhématicité, quant à elle, ne ressort que sous certaines conditions et, bien qu'elle puisse l'emporter contextuellement, apparaît de ce fait comme fonctionnellement secondaire.

La dépendance contextuelle de la fonction rhématisante de *re*, pas plus que son caractère de simple marque, ne doivent cependant faire négliger cet effet sémantico-fonctionnel, qui, de par son lien aux arguments, nécessairement engagés dans le procès sur lequel porte *re*, coexiste en structure profonde avec la valeur thématissante de la particule.

Faut-il voir dans cette double fonctionnalité un reflet de la pensée dialectique médiévale ? Cela serait sans doute s'aventurer trop loin dans la recherche des analogies entre les faits de langue et les courants de pensée. Ce qui est sûr en revanche est que nous avons là, sous l'espèce de cette double fonction, un vrai outil d'articulation de discours, qui, par-delà sa position à première vue modeste d'un apparent préfixe, offre aux énonciateurs des ressorts incomparables pour l'organisation de leurs énoncés.

Le point de vue de la perspective fonctionnelle, théorie largement discutée et remaniée au cours de sa brève histoire, n'est certes pas sans prêter à des hésitations et achoppements (ainsi, la superposition du dynamisme inhérent à l'énoncé aux valeurs informationnelles découlant du contexte ou bien le conflit entre la thématisation déduite par aperception analytique et celle envisagée par anticipation, mis à nu par nos exemples 5, 6 et 13). Cependant, pour peu que le linguiste soit conscient de ces écueils et, sans s'enfermer dans des classifications rigides, n'hésite pas à adapter à son objet les outils théoriques, il trouve dans l'approche fonctionnelle un instrument rentable pour l'étude des divers paramètres de la dynamique textuelle.

Dans la présente étude, nous n'avons fait qu'établir un aperçu typologique à partir d'un corpus limité, qui, bien qu'il nous paraisse être suffisamment nourri à cette fin typologisante, reste néanmoins à élargir. De même, la liste complète des facteurs des portées thématissante et rhématisante de *re* reste à établir (toutefois, la question se pose de savoir si jamais elle pourra aboutir à un répertoire fini). Une fois les dépouillements terminés, une statistique devrait également aider à confirmer (ou à infirmer) les hypothèses ici faites sur les propriétés incidentielles de *re*, et à préciser les modalités selon lesquelles l'altérité s'articule sur l'identité au sein du signifié de la particule.

Bibliographie

a) études théoriques

- CERQUIGLINI, Bernard, *La parole médiévale*, Paris, Minuit 1981.
- COMBETTES, Bernard, *Pour une grammaire textuelle*, Bruxelles – De Boeck, Paris-Gembloux – Duculot 1983.
- CULIOLI, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. 1, *Opérations et représentations*, Paris, Ophrys 1990.
- DOLBEC, Jean, *La Préfixation en français: essai de théorie psychosystématique et application au préfixe re-*, Thèse de Doctorat, Université Paris IV 1988.
- DOLBEC, Jean, «Le traitement syntaxique de la particule *re-* dans l'oeuvre de Chrétien de Troyes», *Langues et linguistique*, n° 1, 1975, p. 91–126.
- FIRBAS, Jan, *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Communication*, Cambridge University Press 1999, (c) 1992.
- FIRBAS, Jan, «On Defining the Theme in Functional Sentence Analysis», *Travaux linguistiques de Prague*, n° 1, 1964, p. 267–280.
- FIRBAS, Jan, *Souhra činitelů aktuálního členění větného* (manuscrit dactylographié), Brno, UJEP 1978, 2 vols, t. 1.
- GOSSELIN, Daniel, *Une analyse en morphologie configurationnelle: le préfixe re- en ancien français*, Ph.D. Dissertation, Université de Québec à Montréal 1999.
- GREIMAS, Algirdas-Julien, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse 1966.
- GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique*, 1948–49 B, Québec, PU de Laval 1971.
- GUIMIER, Claude, *Les adverbes du français: le cas des adverbes en -ment*, Paris, Ophrys 1996.
- JOLY, André – BOONE, Annie, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan 2004 (2^e éd.).
- MAINGUENEAU, Dominique, «Ethos, scénographie, incorporation», *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, éd. R. Amossy, Paris – Lausanne, Delachaux et Niestlé 1999, p. 75–100.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, *Dire le vrai: l'adverbe «si» en français médiéval*, Genève, Droz 1985.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, Armand Colin 1995.
- MARTIN, Robert, «Thème et thématisation de l'énoncé», *Travaux de linguistique*, n° 8, 1981, p. 27–48.
- McMILLAN, Duncan, «Note de syntaxe médiévale: la particule *re-* en ancien français», *RliR*, n° 34, 1970, p. 1–15.
- MOIGNET, Gérard, «Ancien français *si/se*», *TraLiLi*, n° 15/1, 1977, p. 267–289.
- OLLIER, Marie-Louise, «Or, opérateur de rupture», *LINX*, n° 32, 1995, p. 13–31.
- PREVOST, Sophie, «La notion de Thème: flou terminologique et conceptuel», *Cahiers de praxématique*, n° 30, 1998, p. 13–35.
- QUEREUIL, Michel, «*Re-* et *entre* dans *Ami et Amile*», *Information grammaticale*, n° 37, 1987, p. 14–16.
- RYCHNER, Jean, *L'articulation des phrases narratives dans la Mort Artu*, Neuchâtel, Faculté des Lettres – Genève, Droz 1970.
- SCHØSLER, Lene, VAN REENEN, Peter, «Ancien et moyen français: *si* 'thématique'. Analyse exhaustive d'une série de textes», *Vox Romanica*, n° 51, 1992, p. 101–127.
- SCHØSLER, Lene, VAN REENEN, Peter, «The thematic structure of the main clause in old French: *or* versus *si*», *Historical Linguistics*, 1993, éd. H. Andersen, Amsterdam – Philadelphie, Current Issues in Linguistic Theory, 124, p. 401–419.
- SOUTET, Olivier, *Linguistique*, Paris, PUF 2001, (c) 1995.

VASSANT, Annette, « Mot et phrase. 'Dire quelque chose de quelque chose ou de quelqu'un' et la théorie de l'incidence de Gustave Guillaume », *L'Information grammaticale*, n° 107, 2005, p. 17–38.

b) ouvrages lexicographiques, grammaires et bases de données

BURIDANT, Claude, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES 2000.

Corpus de la littérature médiévale en langue d'oïl des origines à la fin du XVe siècle, Prose narrative – Poésie – Théâtre, éd. sous la direction de C. Blum, Champion électronique 2001.

GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du 9^e au 15^e s.*, Paris, F. Vieweg, E. Bouillon 1880–1902 (Gdf).

MENARD, Philippe, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Bière 1994, 4^e éd.

NYROP, Karl, *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag 1936, t. 3.

TOBLER, Adolf – LOMMATZSCH, Erhard, *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung puis Wiesbaden, F. Steiner 1925–2002 (TL).

